

FICHE DE FONCTION Correspondant ressources électroniques

Le réseau COUPERIN s'appuie, dans les établissements, sur un certain nombre de contacts. Il peut s'agir de négociateurs, volontaires pour porter les discussions auprès des éditeurs, des responsables de la documentation, qui représentent leur établissement lors de l'assemblée générale et prennent en son nom les décisions nécessaires, et enfin des correspondants COUPERIN.

Généralités

- Le correspondant COUPERIN est désigné chaque année par le responsable de la documentation lors de la campagne d'adhésion.
- Deux correspondants sont nommés par établissement.
- Dans le cas d'établissements particuliers (établissements ayant plusieurs bibliothèques suite à une fusion, ou bien université avec un SCD et des BIU), un plus grand nombre de correspondants est autorisé.

Activités

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Suivre les négociations pour le compte de son établissement au travers de la liste de diffusion « Achats » ([achats @listes.couperin.org](mailto:achats@listes.couperin.org)) et du site Web de l'association, pour lequel des codes d'accès confidentiels sont fournis.
- Participer aux tests, analyses et expertises de produits et services négociés par COUPERIN.
- Déclarer l'intérêt puis l'intention ferme d'abonnement de son établissement à une ressource.
- Transmettre les informations nécessaires au département des négociations documentaires de COUPERIN et à l'ABES.
- Informer le négociateur en cas de souscription à la ressource qu'il a négociée.
- Informer le département des négociations documentaires (CND) de tout accord signé avec un éditeur, que ce soit dans le cadre de COUPERIN, d'une négociation directe ou d'une coopération avec d'autres partenaires, dans le cadre de l'Enquête sur les ressources électroniques (ERE).
- Autoriser le département CND à utiliser ses statistiques d'usage de la documentation électronique pour la publication du rapport annuel.

ACTIVITÉS SECONDAIRES

- Participer à l'information et à la réflexion du réseau notamment au travers des listes de diffusion, et la participation aux groupes de travail et de veille, etc.
- Signaler au négociateur tout souci important venant de la part du fournisseur.
- Faire bénéficier les membres du consortium de son expertise et de son expérience.
- Organiser, le cas échéant, des journées d'étude en accord avec les responsables du consortium.
- Devenir négociateur.

Compétences requises

Le seul prérequis attendu est une familiarité avec les ressources électroniques (le correspondant a, en général, la charge partielle ou totale des ressources électroniques dans son établissement).

Relations fonctionnelles

- Le personnel du département des négociations documentaires.
- Les négociateurs.
- Le trésorier du consortium.
- Les autres correspondants COUPERIN.

Informations complémentaires

- La liste de diffusion « Achats »
 - Pour recevoir les messages postés dans votre client de messagerie : une fois validés par les modérateurs, les messages sont distribués sur la liste et arrivent automatiquement dans votre messagerie ; vous n'avez aucun paramétrage à effectuer.
 - Pour poster un message depuis votre client de messagerie : il vous suffit d'envoyer un courriel à l'adresse achats@listes.couperin.org ; vous recevrez ensuite un accusé réception indiquant si le message posté a été distribué ou bien rejeté. *Attention ! Couperin-achats n'est pas une liste de discussion, mais une liste de diffusion d'informations sur l'état d'avancement des négociations. Sauf exception, seuls les messages des négociateurs et membres du Bureau professionnel de Couperin sont diffusés dans cette liste.*
 - Pour répondre à un message diffusé sur la liste : merci d'adresser votre réponse directement à l'expéditeur du message ou à toute autre personne concernée par votre réponse, mais de ne pas répondre à la liste (ne pas cliquer sur le bouton "répondre" de votre messagerie).
 - Autre précaution à prendre : lorsque vous vous adressez directement à un éditeur ou à un diffuseur, suite à un message diffusé dans la liste, prenez garde de ne pas lui rediriger le message de la liste ; les informations diffusées dans Couperin-achats ont un caractère confidentiel ; les éditeurs et diffuseurs n'ont pas à en avoir connaissance.
 - Pour poster un message depuis le site du CRU et pour consulter les archives : vous devez être identifié par le serveur de listes SYMPA pour pouvoir bénéficier de ces options. Procédure :
 - Aller sur la page d'accueil du serveur <http://listes.cru.fr/www> et cliquer sur "Connexion"
 - Aller sur "Créer un compte CRU" et suivre la procédure indiquée (vous choisissez votre mot de passe). Un courriel de confirmation vous est envoyé et vous validez votre compte.
 - Pour se connecter une fois le compte créé, vous allez sur "connectez-vous avec votre compte CRU" (2ème encadré).
 - Pour s'abonner, se désabonner, ou changer son adresse mail : il suffit d'aller sur la page d'accueil de la liste (<http://listes.cru.fr/www/info/couperin-achats>), de cliquer sur « abonnement » ou « désabonnement », et d'indiquer votre adresse mail.
 - L'abonnement est soumis à la validation des modérateurs. Le désabonnement en revanche nécessite une identification mais ne requiert pas l'avis des modérateurs. Si vous possédez déjà un mot de passe, vous devrez donc le saisir avec votre adresse mail pour confirmer votre demande de désabonnement. Sinon, le serveur de liste vous fournira automatiquement un mot de passe (dans votre messagerie) pour vous permettre de vous désabonner.
- Le site Web de COUPERIN : pages utiles
 - Présentation de COUPERIN, de ses missions : <http://couperin.org/fr/presentation>
 - Les membres actuels du consortium : <http://couperin.org/fr/presentation/notre-organisation/les-membres-de-couperin>
 - La présentation des départements dont celui des négociations documentaires : <http://couperin.org/fr/presentation/notre-organisation/departements>
 - La charte de l'adhérent et les statuts du consortium : <http://couperin.org/fr/presentation/notre-organisation/adhesion>
 - Notre foire aux questions : <http://couperin.org/fr/presentation/notre-organisation/les-membres-de-couperin/faq>
 - La liste des négociations en cours : <http://couperin.org/fr/negociations/liste-des-negociations>
 - Les contacts au sein de l'association <http://couperin.org/fr/negociations/contacts>